



Chastre, le 6 novembre 2007

Monsieur le Bourgmestre,

Concerne : Point à rajouter à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal du 13 novembre 2007 : Installation de la Commission Energie

Projet de délibération

Attendu la décision unanime du Conseil Communal du 27 mars 2007 de créer une Commission de l'Energie en son sein

Attendu l'installation, en date du 18 septembre, d'un échevin en charge de l'énergie dont le mandat indique le souci du Collège communal de prendre en charge la question de la gestion énergétique de la commune de Chastre

Attendu que la composition de cette commission a été décidée en séance du Conseil communal du 23 octobre 2007

Vu le règlement d'ordre intérieur de la Commission communale de l'énergie voté par le Conseil communal de Chastre en date du 23 octobre 2007, et spécialement ses articles 1 à 4

Considérant que les éléments sont réunis pour la mise en place de cette Commission et qu'il est opportun qu'elle puisse entamer ses travaux dès le début de l'année 2008

le Conseil communal, après en avoir délibéré, désigne comme membre de la commission communale de l'énergie :

Mr/Mme....., présentés par la majorité du Conseil communal, et
Mr/Mme..... présentés par la minorité du Conseil communal.

Conformément à l'article 3 du ROI de ladite Commission, c'est l'échevin de l'Energie, monsieur Stéphane Colin, qui en assurera la présidence.

Nous vous remercions d'avance pour la prise en considération de ce point.

Bien cordialement,

(signatures)

Andrée Debauche

Hélène Ryckmans